

Etude de la population de Crave à bec rouge du Sud Massif Central

DEMARY Jérémie - CEN LR

Co-auteurs : J.FONDERFLICK et A.HERRERA - PNC, S.THALOET - LPO12, C.FRAISSARD - LPO34, L.JACOB - PNR Grands Causses, F.SANÉ - ALEPE, M.MOLLARD - COGard, L.CAUSSADE - FDC48

Le Crave à bec rouge se répartit en France en 4 populations distinctes, probablement déconnectées les unes des autres. Il s'agit des populations Armoricaire, Pyrénéenne, Alpine, et du Massif Central. A la suite d'une réflexion inter-sites Natura 2000 menée sur 8 ZPS du Massif Central, et d'une hiérarchisation des enjeux écologiques sur ce territoire, l'espèce est apparue avec un très fort niveau d'enjeu. Les connaissances éparpillées sur l'espèce ne permettant pas de statuer sur une éventuelle tendance de la population du sud Massif Central, une étude rassemblant des opérateurs de l'ensemble du territoire concerné a été initiée en 2017. Les objectifs de cette étude sont (i) de mieux comprendre l'utilisation de l'espace par le Crave à bec rouge à travers une étude de la sélection des habitats d'alimentation, (ii) de proposer un outil de suivi à long terme de la taille de la population du Sud Massif Central et de mettre en œuvre ce suivi, (iii) de réaliser la synthèse des connaissances actuelle et passée de l'espèce sur le territoire d'étude à travers la mise en commun des données. Le projet étant actuellement en cours, nous proposons de présenter dans ce poster : (i) les résultats de l'étude de la sélection de l'habitat d'alimentation, (ii) l'outil de suivi développé pour connaître et suivre la taille de la population du sud Massif Central, (iii) les premiers résultats du suivi réalisé sur deux années. La communication portera également sur le caractère multi-partenarial du projet et de l'intérêt d'une telle union.

Partenaire privilégié : DREAL Occitanie

Statut de la Cistude d'Europe en Occitanie : un outil d'alerte à destination de l'Etat et des aménageurs

SCHER Olivier - CEN LR

Co-auteur : L.BARTHE - NEO

La Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) est une espèce distribuée de manière très hétérogène en Occitanie. Présente historiquement dans une bonne partie du territoire, elle n'occupe aujourd'hui pratiquement que des secteurs morcelés où elle subit une forte pression anthropique sur ses habitats. Espèce emblématique des zones humides, elle bénéficie d'un 2ème Plan National d'Actions (en cours de rédaction) décliné dans notre région. La mise en commun des données de présence a permis la construction d'une première carte d'alerte à destination des services de l'état et des aménageurs. Ce premier niveau d'information à l'échelle des bassins versants sera complété ultérieurement par un zonage plus précis prenant en compte la présence actuelle de l'espèce et les habitats favorables associés.

ETUDE ET CONSERVATION DE LA POPULATION DE CRAVE À BEC ROUGE DU SUD MASSIF CENTRAL

Biologie de l'espèce et répartition française

- Le Crave à bec rouge est un oiseau sub-montagnard de la famille des corvidés. En France, on distingue 4 populations disjointes : bretonne, alpine, pyrénéenne et du sud Massif Central.
- Le Crave utilise les falaises et leurs cavités naturelles pour sa reproduction ainsi que pour les dortoirs hivernaux, et fréquente les milieux ouverts pour s'alimenter.
- Pendant la reproduction, les couples nichent isolément ou se regroupent en petites colonies. Le Crave est plus sociable en période inter-nuptiale et se rassemble en groupes de plusieurs dizaines voire centaines d'individus pour s'alimenter, et surtout pour constituer des dortoirs collectifs. Ces rassemblements hivernaux dans les dortoirs méritent la fraction riche de la population (20 à 60%) et les individus non-reproducteurs.

Estimation de la taille de la population du sud Massif Central

- Le comptage simultané de l'ensemble des dortoirs connus dans le Massif Central permet d'approcher un recensement exhaustif de la population.
- La répétition chaque année de ces comptages offre un outil de suivi remarquable pour connaître la tendance de la population à large échelle.
- Le protocole de comptage a été mis en œuvre en 2016 et 2017. Résultats : 1 200 à 1 400 individus pour les deux premières années de suivi dans le sud Massif Central. Cette population constitue donc une part importante des effectifs nationaux, estimés entre 4 000 et 6 000 individus nicheurs.

Acquisition et partage des connaissances au profit de la conservation

- La sélection de l'habitat d'alimentation a été étudiée en 2018 : l'espace sélectionné des milieux nus, avec parfois du sol nu, et le plus souvent des déjections de bétail → le pastoralisme joue un rôle déterminant pour cette espèce, la déprise pastorale risque de conduire à la raréfaction de l'habitat d'alimentation du Crave à bec rouge.
- La mise en commun des données acquises pendant le projet doit permettre aux acteurs locaux, et notamment aux animateurs des 8 sites Natura 2000 concernés, de s'impliquer dans la conservation de l'espace sur leur territoire.

Remerciements : Nous remercions chaleureusement les nombreux bénévoles qui s'impliquent sur le terrain pour une meilleure connaissance du Crave à bec rouge dans le Massif Central. Crédits photographiques : A. Bignon, C. Vignat, A. Guez.

Groupes Crave Massif Central
 Contact : Jérémie Demary, CEN LR - demary.jeremie@cen-lr.org
 Ce programme a reçu le soutien financier de la DREAL Occitanie depuis 2017

Statut de la Cistude d'Europe en Occitanie : un outil d'alerte à destination de l'Etat et des aménageurs

Une espèce dont l'aire de distribution a fortement régressé

- Largement présente en France au néolithique et devenue rare dès le XIXe siècle, l'espèce est aujourd'hui cantonnée à quelques rares marais de Camargue gardoise, zones humides littorales, étangs et marais du Gers et des Hautes-Pyrénées.
- Le comblement des zones humides et l'activité humaine ont accéléré ce phénomène (fragmentation, dégradation, urbanisation, pollution, etc.).

Vers une bonne prise en compte de l'espèce à l'échelle des territoires

- Mise en place d'un PNA (Plan national d'actions) en faveur de l'espèce, nouvelle version en cours d'écriture par la Société Hépatologique de France (SHF).
- Partage de la cartographie d'alerte sur le site Picto-Occitanie de la DREAL.

Définir un outil d'alerte simple et efficace

- Rassemblement des données existantes : SINP puis compléments avec les données de Bisanet (NEO) et SICEN (CEN LR) sur la période 1861-2018.
- Application du protocole PNA sur les données récentes (> année 2000) : un premier tampon de 2,5 km est tracé autour de chaque point d'observation (zone avérée) puis un deuxième de 5 km désignant la zone de présence de l'espèce.
- L'intersection de ce zonage avec la couche des bassins versants désigne le zonage d'alerte à destination des aménageurs.

Vers un zonage plus précis

- Il est apparu la nécessité de disposer d'un zonage plus précis permettant une meilleure analyse de la situation par les services de l'Etat.
- En se basant sur la littérature, un tampon de 1 km a été dessiné autour de chaque point d'observation (> année 2000) et toutes les zones humides intersectant ce tampon ont été consignées.
- Un tampon de 1 km autour de ces zones humides a ensuite été appliqué afin d'intégrer les zones humides connectées à celles de la première sélection.
- Un tampon de 500 m a été ensuite appliqué autour de chaque ZH pour définir la partie terrestre à préserver pour l'espèce (zones de ponte et/ou de dispersion) = trame turquoise.

Perspectives

- Mise à disposition des couches d'alertes aux DOT, à la DREAL et aux aménageurs.
- Mise à jour annuelle des couches.
- Amélioration de la méthode avec les acteurs locaux.

Références bibliographiques

- Sauzet, A. & Théron, M. (2002). Les amphibiens et les reptiles de Languedoc-Roussillon et régions limitrophes. atlas biogéographique. Biotope.
- Olivier, A. (2002). Ecologie, statut d'espèce de loi et conservation d'une population de Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*) en Camargue (Occitanie de France) : protocole de suivi, état des lieux, perspectives. Mémoire de Master 2 (Écologie, Systèmes d'Élevage, Zoologie, Biologie Animale, Université de Montpellier, France, 160p).
- Thiébaud, C. (2002). Plan national d'actions en faveur de la Cistude d'Europe (*Emys orbicularis*). Mémoire de Master 2 (Écologie, Systèmes d'Élevage, Zoologie, Biologie Animale, Université de Montpellier, France, 160p).

Olivier Scher (CEN LR - olivier.scher@cen-lr.org) & Laurence Barthe (NEO - lbarthe@natuio.org)